LA LETTRE
DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

MISSION INTELLIGENCE ECONOMIQUE – SHFD

REVUE DE PRESSE

L'UE ADOPTE LA DIRECTIVE CONTROVERSÉE SUR LE « SECRET DES AFFAIRES », LA TRIBUNE, 14 avril 2016.

Malgré l'opposition de nombreux journalistes, lanceurs d'alerte, syndicalistes et représentants d'ONG, la directive européenne sur la protection du secret des affaires a été adoptée a une large majorité par le Parlement européen.

Suscitant aujourd'hui l'inquiétude quant à la préservation de libertés individuelles fondamentales, cette directive, lancée fin 2013 par le commissaire européen au Marché intérieur, Michel BARNIER, vise à instaurer un socle juridique européen pour protéger l'innovation, lutter contre l'espionnage industriel et défendre notre compétitivité européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS... http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/l-ue-adopte-la-directive-controversee-sur-le-secret-des-affaires-564405.html

FORMATION DES ÉLUS TERRITORIAUX A L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE : L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (AFD).

Une formation diplômante intitulée « IE, stratégie de développement des territoires et sûreté des entreprises » débutera en octobre 2016.

Mise en place à l'initiative de l'AFD et de son Institut pour la Formation des Élus Territoriaux

(IFET), elle se déroulera jusqu'en juin 2017, à raison de trois jours par mois.

Sous le patronage d'Eric Delbecque, cette session est organisée en partenariat avec la Direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN) et CCI France. Plusieurs acteurs de l'IE sont également associés au projet, parmi lesquels Alain Juillet, Rémy Pautrat ou Philippe Clerc.

Cette formation doit permettre de créer une culture commune de pilotage des dispositifs opérationnels de sûreté des entreprises, tout en étudiant la coopération entre les services de l'État, des collectivités locales et des acteurs privés.

GARANTIE EXPORT : COFACE ET BPIFRANCE SCELLENT LEUR ACCORD, LES ÉCHOS, 19 avril 2016.

Le transfert de la gestion des garanties publiques à l'export de Coface à la banque publique est désormais acté. Bpifrance récupère ainsi cette activité, prise en charge depuis 1946 par l'assureur-crédit pour le compte de l'État. 60 milliards d'euros d'encours de garanties publiques lui seront confiées et une nouvelle filiale créée, baptisée Bpifrance Assurance Export.

La banque publique compte maintenir l'offre faite précédemment aux grandes entreprises par Coface. Parallèlement, elle souhaite, comme elle l'a déjà fait pour ses produits de financement, « travailler à simplifier et à rendre plus accessibles ces garanties aux PME et ETI ».

ACTUALITÉS

Un courrier, signé du Secrétaire général, relatif au dispositif d'intelligence économique territoriale, a été adressé aux Préfets. Denis Robin y réaffirme leur rôle central dans la coordination de cette politique publique dans un contexte de bouleversements liés à la réorganisation des régions mais également à la création du Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE).

À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Le Flash Ingérence n°23 de la DGSI est ce mois-ci consacré aux dangers liés aux Wi-Fi publics. Outil de sensibilisation, ce flash peut être communiqué à vos interlocuteurs du monde de l'entreprise.